

Annexe 6 : Autres activités sur la côte Picarde

➤ Les balades nature dans la baie à pied, à vélo

• Promenade en Baie

Sorties accompagnées à la découverte de la faune, la flore, la diversité des paysages et leur évolution : traversée à pied de la baie, observation des phoques et des oiseaux.

Promenade en Baie

Ouvert toute l'année.

80550 LE CROTOY

Promenades tous les jours en fonction des marées.

• No Shoes Club

Découverte à pied de la baie de Somme, de la baie d'Authie et de la pointe de la Maye avec un guide. Balades thématiques.

No Shoes Club

Ouvert du 01/02 au 15/12.

80550 LE CROTOY

Tarif 2010

Balade en baie	Individuel	+ 10 personnes	+ 20 personnes
Traversée de la baie (3h)	13€	11€/p	9€/p
Balade thématique (2h)	9€	8€/p	7€/p
	5€ pour enfant (-12 ans)		

➤ Le chemin de fer de la baie de Somme

Un **tortillard à vapeur** ou diesel **du début du siècle** musarde autour de la Baie de Somme à la fière allure de 20 km à l'heure, à travers champs et marais, mollières et bas-champs. Grâce à quelques passionnés, ce petit train circule sur une partie de l'ex-réseau dit "des Bains de Mers" entre le Crotoy, Noyelles-sur-Mer, Saint Valery-sur-Somme et Cayeux-sur-Mer.

Le chemin de fer de la baie de Somme

80230 Saint Valery sur Somme

Le train circule en 2010 :

- tous les jours du 28/04 au 20/09

- tous les jours sauf lundi et vendredi du 4 au 26/04, du 22 au 27/09 et du 24/10 au 01/11

- autres dates : se renseigner pour réservation

Tarif 2010

Parcours	Adultes		Jeunes (4-18 ans)	
	Aller - retour	Aller simple	Aller - retour	Aller simple
St Valery <> Le Crotoy	11,80 €	10,60 €	8,80 €	7,90 €
Cayeux <> Noyelles				
St Valery <> Noyelles	8,30 €	7,50 €	6,30 €	5,70 €
Le Crotoy <> Noyelles				
Cayeux <> St Valery				
Le Crotoy <> Cayeux	15,30 €	13,80 €	11,30 €	10,20 €

- La gratuité s'applique aux enfants de moins de 4 ans, accompagnés de parents.

- Pour les familles, un demi-tarif est accordé au troisième enfant payant.

- Les "mini-groupes" de plus de 10 personnes bénéficient d'une réduction de 10%.

Annexe 6 (suite) : Autres activités sur la côte Picarde

➤ Balade en bateau à bord de "l'Alphée"

Croisières en mer à bord de ce bateau. Différents parcours possibles : 30 mn le long de la plage du Crotoy, 45 mn jusqu'au Hourdel et 1 heure (Hourdel - Parc ornithologique du Marquenterre et retour).

Du 15/03 au 15/11, en fonction des marées et de la météo

Port du Crotoy

80550 Le Crotoy

Informations pratiques :

14 € par adulte, 11 € pour les enfants de 3 à 12 ans pour **une sortie de 1 heure.**

10 personnes au minimum - 60 au maximum

➤ La baie en kayak de mer

Le Club de Kayak de mer et de va'a de la baie des phoques vous propose des randonnées accompagnées en kayak de mer ou en pirogue, initiation, perfectionnement, location.

Club de Kayak de Mer et de Va'a de la Baie des Phoques

80230 – Saint Valery-sur-Somme

Ouvert toute l'année

Tarif : de 17 à 50 € selon la sortie

➤ Balade en bateau à bord du "Commandant Charcot" dans la Baie de Somme

Au gré des marées, embarquez pour une promenade à bord du **bateau "Le Commandant Charcot"** : traversée Saint Valery-sur-Somme/ Le Crotoy ou balade jusqu'au Hourdel... une occasion unique de découvrir la baie de Somme comme seuls, les marins peuvent l'admirer !

Bateau de la Baie de Somme

St Valery sur Somme

Informations pratiques :

L'embarquement se fait sur le port face au magasin "Au Sel", Quai Perrée.

Le bateau peut embarquer jusqu'à **98 personnes.**

Les départs se font selon les heures de marée,

plusieurs parcours sont proposés :

Saint-Valery sur Somme / Cap Hornu - 40mn : Adulte 9€ - Enfant (3 à 12 ans) 6,50€

Saint-Valery sur Somme / Le Crotoy - 1h15 Adulte 13€ - Enfant (3 à 12 ans) 10€
et également "Coucher de soleil"

Saint-Valery sur Somme / Le Hourdel - 1h15 Adulte 13€ - Enfant (3 à 12 ans) 10€

Circuit "Porte du Large" - 1h45 Adulte 16€ - Enfant (3 à 12 ans) 12€

(Aller et retour depuis Saint-Valery sur Somme)

Attention : les horaires et jours de sortie dépendent des marées et de la météo

➤ La hutte pédagogique du Crotoy

Que vous soyez chasseurs ou non chasseurs, la hutte pédagogique, située au cœur de "La Petite Camargue du Nord", marais communal crotellois, vous offre la possibilité de découvrir ou de redécouvrir les traditions locales en complète harmonie avec la nature.

Renseignements et modalités d'occupation :

Association : Le Crotoy - Culture et Evénements

Annexe 7 : l'association Rando Nature en Somme, acteur du tourisme durable

L'ensablement de la Baie de Somme est un phénomène naturel. Mais à partir du XIXe siècle le comblement de la Baie s'est aggravé du fait d'aménagements successifs (construction du Canal maritime, de digues...).

Chaque année les surfaces émergées et la végétation qui s'y implante gagnent du terrain ce qui réduit d'autant les zones de repos et de nourriture disponible pour les migrations, les gisements de coques (coquillages comestibles), les étendues de salicornes, aster maritime... exploités par les pêcheurs locaux.

Afin de sauvegarder la biodiversité de la Baie de Somme, l'association Rando Nature en Somme a réalisé un projet d'aménagement original qui fait l'objet d'un suivi scientifique.

L'association a donc entrepris des interventions mécaniques douces et le creusement de micromares en Baie de Somme.

Le financement de l'opération a été en partie assuré par la contribution de 1€ versée par les adhérents à chaque sortie organisée par l'association.

Budget projet micromares 2010

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Etude de création micromares	4 000	Autofinancement Rando Nature	9 000
Création micromares	5 000	Crédit Agricole (mécène)	16 000
Suivi scientifique	16 000		
Total	25 000	Total	25 000

L'association Rando Nature a obtenu une autorisation administrative afin de réaliser les travaux prévus.

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

DÉCISION ADMINISTRATIVE N° 2009/02

Les travaux repris dans le tableau ci-après sont autorisés.

Nature des travaux	Décision administrative
Création de micromares	Autorisation accordée sous réserve d'un suivi scientifique et établissement d'un rapport de synthèse

A Saint Valery sur Somme, le 4 juin 2009
Le Responsable du Pôle

P. LEBLOND

Annexe 8 : Informations financières

La période d'exploitation est du 1^{er} avril au 31 octobre 2010.

Le nombre de jours d'exploitation prévu est de :

- Sorties « Escapade en Baie » 50 jours à raison d'une sortie par jour
- Sorties « Rêverie sur le Canal » 105 jours à raison de deux sorties par jour

La probabilité d'annulation pour cause de météo défavorable est estimée à 15 %.

Le coût du carburant est de 1€ le litre avec une consommation moyenne de 20 litres par heure de navigation.

Le personnel comprend :

- Un capitaine mécanicien avec un salaire de base de 2 000 € brut par mois
- Un matelot animateur avec un salaire de base de 1 600 € brut par mois

Les deux salariés perçoivent une prime de 10 % de leur salaire de base.

Les charges sociales sont de 50 % sur le salaire de base prime comprise.

Les deux emplois sont des contrats aidés en conséquence l'État verse à l'association une subvention de 90 % du salaire brut avec un plafond de 1 000 € par mois pour chaque salarié.

Les charges suivantes ont été évaluées pour la période d'exploitation :

- Assurances : 18 500 €
- Frais de gestion courante : 5 500 €
- Petit entretien, réparation : 5 000 €
- Communication (dépliants, carnets de bord, affiches...) : 3 000 €

La cotisation des adhérents est fixée à 3 € par personne et la participation moyenne est évaluée à un prix moyen de 15 €.

Le nombre de passagers maximum par sortie est de 28 personnes payantes et le taux de remplissage pour la première année d'exploitation est estimé à 50 %.

Une boutique sera mise en place pour vendre des produits typiques de la Baie de Somme (salicornes, conserveries artisanales...) et des cartes postales ou posters.

On estime que 10 % des visiteurs sont susceptibles d'acheter et leur dépense moyenne est évaluée à 4 €.

Le baliseur étant propriété du Conseil Général de la Somme, l'association a sollicité une subvention de lancement qui permette d'équilibrer son premier budget d'exploitation.

On ne tiendra pas compte de la TVA et les montants du budget seront arrondis à l'euro supérieur.

Table financière

$C = t / (1 - (1 - t)^n)$: valeur des annuités constantes qui amortissent en n périodes un capital de un euro

	4	4,5	5	5,5	6	6,5	7	7,5
1	1,040000	1,045000	1,050000	1,055000	1,060000	1,065000	1,070000	1,0750000
2	0,530196	0,533998	0,537805	0,545437	0,549262	0,553092	0,556928	0,560769
3	0,360349	0,363773	0,367209	0,370654	0,374110	0,377576	0,381052	0,384338
4	0,275490	0,278744	0,282012	0,285294	0,288591	0,291903	0,295228	0,298568
5	0,224627	0,227792	0,230975	0,234176	0,237396	0,240635	0,243891	0,247165
6	0,190762	0,193878	0,197017	0,200179	0,203363	0,206568	0,209796	0,213045
7	0,166610	0,169701	0,172820	0,175964	0,179135	0,182331	0,185553	0,188800
8	0,148528	0,151610	0,154722	0,157864	0,161036	0,164237	0,167468	0,170727
9	0,134493	0,137574	0,140690	0,143839	0,147022	0,150238	0,153486	0,156767
10	0,123291	0,126379	0,132668	0,135868	0,139105	0,142378	0,142378	0,149029